



clés

EDITORIAL

Notre république est meurtrie par l'affaire CAHUZAC, dont l'impact sur la crédibilité des élus et du monde politique altère pour longtemps les fondements de notre démocratie. Un ministre du Budget, chargé du redressement financier du pays et de l'impôt des Français, avoue après quatre mois de déni qu'il a fraudé le fisc en ouvrant un compte à l'étranger, c'est inqualifiable. Indigné par ce comportement qui trahit les valeurs de ma famille politique, je soutiens sans réserve l'action du Président de la République pour exiger l'exemplarité des élus, pour accorder à la justice une complète indépendance et tous les moyens pour traquer la fraude, pour lutter sans relâche en Europe et dans le monde contre l'évasion et les paradis fiscaux. La France souffre d'une crise financière et économique sans doute plus profonde que ne l'avait envisagé la Gauche revenue au pouvoir. Comblers les déficits et l'endettement dont elle a hérité est d'une absolue nécessité pour engager les réformes de fond nécessaires au développement de notre pays : le redressement industriel, la transition énergétique, la consolidation des services publics et de notre modèle social... En un an, beaucoup des engagements de François HOLLANDE ont été mis en chantier, mais on le sait bien, ce travail ne sera reconnu que si le chômage baisse, c'est l'attente prioritaire des Français. L'Etat demande aux collectivités de participer à l'effort de redressement des comptes publics. Pour cela, sont annoncés le gel des dotations de fonctionnement pour 2013 et leur baisse pour 2014 et 2015. Ces mesures sont mal accueillies car elles restreignent nos capacités d'autofinancement et par voie de conséquence nos volumes d'investissement. D'où le budget de prudence que nous avons construit.

Malgré ce contexte difficile, sans augmentation de nos tarifs et des taux d'imposition, nous sommes en mesure de réaliser un programme de travaux conséquent : réhabilitation du château d'eau, interconnexion du réseau d'eau potable avec la commune de Saillat, assainissement collectif de la route et du village de Juillac...

Les communes sont concernées par la réforme touchant la refondation de l'école qui commencera par rénover en profondeur l'enseignement du premier degré dès la prochaine rentrée. Une nouvelle organisation du temps scolaire est mise en place avec une semaine de 4 jours et demi, sans toutefois bouleverser les horaires de transport ou de prise en charge des enfants dans nos garderies municipales. Nous avons engagé très tôt la concertation avec les enseignants, les partenaires associatifs et les parents d'élèves qui sont invités à une réunion publique sur ce thème le 6 juin (18H à la MTL). Ce travail de réflexion nous a permis de surmonter bien des obstacles et de construire un projet qui sera opérationnel en Septembre.

D'autres réformes touchant les collectivités sont en marche. Le non-cumul des mandats et les lois de décentralisation ont été examinés en Conseil des Ministres. J'aurai l'occasion d'en parler au fur et à mesure du débat parlementaire. Enfin, je confirme que je suis favorable sans la moindre ambiguïté à la loi ouvrant le droit au mariage et à l'adoption aux personnes de même sexe. Comme pour l'adoption du PACS, ce combat pour l'égalité a été émaillé de réflexes et de manifestations mêlant conservatisme et homophobie. En tant que Maire, j'appliquerai donc sans hésitation cette loi de la République. Qu'elle est difficile à réformer notre belle France !

Le Maire, Jean Marie ROUGIER

Ne manquez pas...

Jeudi 06 juin à 18h, réunion à la MTL

Réunion-débat sur l'organisation du temps scolaire.

DOSSIER : le budget 2013, p. 2

Un budget de prudence

Dans un contexte général toujours difficile, la situation financière de la commune demeure maîtrisée, actant d'une gestion saine et raisonnée. Ce satisfecit ne doit pas occulter le fait que des choix de raison se sont imposés à la municipalité, afin de maintenir durablement la gestion communale dans cette logique vertueuse.

Il n'y a pas que les ménages qui pâtissent du durcissement du contexte économique, et des complications qu'il entraîne. Les municipalités, par exemple, doivent établir leur budget en prenant en compte l'évolution de plusieurs facteurs : le gel des dotations d'état, en attendant même une diminution en 2014, mais aussi la baisse objective des ressources propres, se conjuguent avec une évolution des dépenses liée à la hausse des coûts.

C'est ce que l'on appelle « l'effet ciseau », et ce dernier recèle bien des dangers pour une collectivité.

Dans le même temps, comme évoqué ci-dessus, la participation de l'Etat s'effiloche, l'idée étant de faire participer les collectivités à l'effort national de redressement des comptes de la Nation.

Comptes administratifs 2012 : satisfaction et vigilance

Dans ce contexte global, Rochechouart maintient une situation financière maîtrisée, grâce notamment à une gestion saine et rigoureuse, même si elle est toujours tournée vers la qualité du service aux ménages.

Cette situation « tenable » s'explique notamment par un recours à l'emprunt extrêmement raisonné, qui permet de ne pas obérer les comptes de la commune. Les comptes administratifs laissent toutefois apparaître les premiers signes de « l'effet ciseau », avec la conjonction d'une relative baisse des recettes et d'une légère augmentation des dépenses. Cette dernière est principalement liée à l'inflation et à la hausse des coûts salariaux liée aux progressions de carrières.

Cela dit, la situation demeure saine, avec

notamment un excédent non négligeable – et en progrès – de la section de fonctionnement. Un résultat qui récompense la gestion rigoureuse de la municipalité.

Pour autant, il importe de demeurer fort vigilants, car les recettes ont tendance à

l'enjeu ? La bonne santé financière de notre collectivité.

« Même si nous aimerions toujours faire encore plus, notre situation est satisfaisante par rapport au contexte », précise Jean Marie Rougier, avant de poursuivre : « Mais pour

préserver cet équilibre, nous allons devoir limiter l'appel à l'emprunt ».

C'est pour cette raison, et dans le respect de cet objectif, qu'un certain nombre d'investissements initialement prévus cette année seront différés. C'est par exemple le cas des travaux d'isolation de certains bâtiments municipaux, consécutifs au diagnostic énergétique réalisé l'an passé. Même s'ils représentent une importante économie de fonctionnement à terme, ils ne seront pas mis en œuvre en 2013 mais, partiellement, à partir de 2014.

Pour autant, la commune ne coupe pas l'ensemble de ses investissements. Etant donné le contexte, ces derniers se maintiennent même à un bon niveau.

Le plafonnement des investissements ne fait cependant pas tout. Il doit être associé à une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour pouvoir constituer le socle sur lequel asseoir une gestion raisonnable.

Secteurs	Dépenses	Recettes	Coût pour la commune
Restauration centrale	391 403 €	155 236 €	- 236 167 €
Ecoles et garderies, transports	352 081 €	20 848 €	- 331 233 €
Médiathèque	143 184 €	2 116 €	- 141 068 €
Espace Petite Enfance	322 659 €	216 067 €	- 106 592 €
Service animation	174 161 €	76 045 €	- 98 116 €
Aides aux associations	125 862 €	-	- 125 862 €
Subvention CCAS	42 500 €	-	- 42 500 €
Fêtes et cérémonies	83 944 €	1 204 €	- 82 740 €
Voirie	530 713 €	152 504 €	- 378 209 €
Espaces verts	154 923 €	3 037 €	- 151 886 €
Bâtiments	299 726 €	-	- 299 726 €
Eclairage public	341 988 €	-	- 341 988 €
Véhicules	135 906 €	5 056 €	- 130 850 €
Intérêt de la dette	114 052 €	-	- 114 052 €
Services techniques	171 191 €	38 176 €	- 133 015 €
Complexes sportifs + MTL	145 537 €	1 837 €	- 143 700 €
Administration générale	1 567 719 €	5 043 197 €	3 475 478 €
TOTAUX	5 097 549 €	5 715 323 €	617 774 €

Fonctionnement des services communaux

s'infléchir. Bref, même avec une gestion rigoureuse, notre commune est confrontée à « l'effet ciseau ». Fort heureusement, les différentes décisions budgétaires prises au cours de la mandature permettent d'en limiter les effets. Néanmoins, le différentiel se réduit, et les ratios évoluent. L'enjeu majeur pour l'équipe municipale est donc de trouver un équilibre financier qui permettra de payer la dette, tout en conservant une marge d'autofinancement pour les différents investissements.

Plus que jamais, il s'agit d'un véritable exercice d'équilibriste au fil duquel chaque décision prise influe sur l'ensemble de la vie de la commune.

Préserver les capacités d'autofinancement

C'est dans cette optique que l'équipe municipale a choisi d'élaborer un « budget de prudence » pour 2013. La situation, son évolution, et les logiques qui en découlent, ont exigé que ce nouveau budget soit sensiblement différent de celui de 2012. Ainsi le recours à l'emprunt sera minimal cette année, la commune ayant au maximum recours à l'autofinancement.

Fiscalité : des taux toujours inchangés

En 2013, pour la quatrième année consécutive, les taux d'imposition des taxes locales (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti, et Contribution Financière des Entreprises) resteront à nouveau inchangés, et donc toujours bien en dessous des moyennes départementales et nationales (sauf pour le foncier non bâti).

Un budget tourné vers les rochechouartais

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est donc une des clés. Fondée sur une gestion rigoureuse, cette maîtrise repose sur une optimisation des coûts de fonctionnement. Pour autant, elle n'implique pas de sombrer dans une austérité synonyme de difficultés pour tous. C'est dans cette logique que le conseil municipal a, encore une fois, manifesté le désir

Pourquoi nos impôts augmentent-ils quand même ?

Comme chaque année, malgré la stabilité des taux (voir encadré ci-contre), les contribuables noteront que les montants à payer subissent une légère augmentation. Au-delà des parts départementale et régionale de ces impôts, qui peuvent, elles, changer, cette évolution est pour l'essentiel imputable à l'évolution légale des bases d'imposition.

Cette dernière est établie au niveau national par la Loi de finance. Pour 2013, les bases d'imposition seront multipliées par 1,018.

Services au public : pas d'augmentation

Cette année encore, les tarifs des services publics communaux resteront inchangés. La municipalité a choisi cette option, qui lui impose un effort, afin de ne pas infliger un surcroît de difficultés aux ménages, déjà sérieusement impactés par les conséquences de la crise.

DITES NOUS, M. LE MAIRE...



Anne-Marie Rodrigues et Vincent Viale (représentants des parents d'élèves) : Quelle organisation pour le temps scolaire réformé ?

Rochechouart met en place la réforme des rythmes scolaires à la prochaine rentrée. Au-delà des raisons même de ce choix, quels seront les objectifs et évaluations, et surtout comment parents et enfants seront-ils informés ?

La réforme des rythmes scolaires entrera en application dès la rentrée de septembre à Rochechouart. D'ailleurs, nous y consacrerons un dossier complet dans le prochain numéro de Cité. Nous avons considéré que nous pouvions nous engager dès cette année après avoir rencontré les chefs d'établissements, les enseignants, les délégués des parents, le monde associatif local au cours de nombreuses réunions de concertation. Cette décision prise en Conseil Municipal a été approuvée en Conseils d'écoles à une très large majorité. A titre personnel, mon expérience d'ancien enseignant y étant pour beaucoup, j'ai toujours considéré que la semaine de 4 jours n'était pas favorable sur le plan pédagogique aux apprentissages fondamentaux, notamment pour les jeunes enfants ou pour les élèves ayant des difficultés. La semaine de 4 jours et demi, ce sera mieux, même si à mon sens il faudrait aller plus loin concernant le rythme des vacances.

Cette réforme nous oblige à une réflexion globale sur l'organisation du temps péri-scolaire, extrêmement long. Nous continuerons à accueillir les enfants à 7H15 le matin et à les encadrer jusqu'à 18H30 le soir. L'accueil de loisirs à Babaudus sera maintenu le mercredi après-midi. Certes, ce changement engendre de nombreux problèmes pour la collectivité. Impératifs

horaires liés au transport, adaptation des locaux et encadrement des ateliers péri-scolaires, nouvelle organisation des services municipaux, sont les principales difficultés que nous travaillons et qu'il faudra surmonter avant la rentrée de septembre.

Les parents demandent des informations. Aussi ai-je adressé par le canal de l'école une note à toutes les familles sur les objectifs et l'ébauche du projet communal, et en particulier le cadre horaire. Egalement joint à cette note, un questionnaire concernant l'organisation du mercredi, des garderies périscolaires et des ateliers pédagogiques dont la commune aura la charge. Nous espérons beaucoup de réponses à cette enquête que je considère déterminante pour la préparation de la prochaine rentrée. Enfin, pour que l'information des familles soit complète, nous organisons une réunion publique le Jeudi 6 Juin à 18H à la Maison du Temps Libre. D'ici-là, nous aurons eu le temps d'affiner l'organisation des ateliers (contenus éducatifs, planification, encadrement...). Ce travail est en cours entre le Service Animation de la Commune et les enseignants, qui nous apportent un soutien efficace dans l'élaboration du projet. Cette collaboration précieuse va nous permettre de proposer des actions cohérentes et de qualité pour nos enfants.

3

Agenda 21 : Rochechouart labellisée !

Quelques mois après le dépôt du dossier de demande de labellisation, la commune s'est vue officiellement notifier, courant février, la validation de son projet territorial de développement durable. Rochechouart est donc officiellement labellisée « Agenda 21 local France », pour une durée de 3 ans.

Si elle récompense l'action de la commune, une telle notification représente aussi un véritable engagement sur l'avenir. En ce sens, elle constitue plus un (nécessaire) point d'étape qu'un simple accomplissement. A suivre, donc !

Déchets : une journée de sensibilisation des entreprises

Dans la continuité des actions menées en rapport avec l'Agenda 21 rochechouartais, une journée de sensibilisation aux déchets en entreprise s'est récemment déroulée dans les

locaux de DS Smith Packaging.

Cette journée s'adressait à toutes les entreprises de la commune et du Pays de la Météorite. Elle avait pour objectif de les sensibiliser à la réduction, au recyclage et à la valorisation, potentiellement rentable, de leurs déchets. Cette visite a aussi permis d'envisager l'hypothèse de la création d'une structure dédiée à la valorisation.

Egalement présents à cette journée, MM. Allard et Ratier, respectivement maire de Saint-Junien et président de la Communauté de Communes « Vienne et Glane » ont manifesté un vif intérêt.

Une naissance = un arbre

Au terme de sa première année d'existence, cette action s'est concrétisée, courant mars, par la plantation de 23 érables (soutenus par des tuteurs au nom de leurs jeunes « parrains »), sur le terrain municipal de Fontvergne, aux anciennes Fontaines de la Ville.

Cette opération s'est déroulée en présence des élus, mais aussi de 11 familles d'enfants rochechouartais nés en 2012, qui ont accueilli de façon très positive ce joli symbole.

L'action sera reconduite en 2013, et dans le futur, le site (initialement proposé par un jardinier de la ville) est appelé à devenir un véritable « Bois des Enfants », propice aux promenades et activités familiales, avec notamment des bancs et des tables...



Radio Kaolin : une fréquence et un bureau à Rochechouart !

Dès la rentrée, les rochechouartais auront leur propre station radio, avec la mise en fonctionnement de l'antenne rochechouartaise de la radio arédiennaise « Kaolin FM ».

Le CSA a en effet attribué une fréquence dédiée à cette station.

A noter, Rochechouart sera bien plus qu'un simple « relais d'émission » : la ville disposera de son propre bureau (mis à disposition par la commune), avec un animateur et un journaliste « bien à elle », mais il y aura aussi un « bureau » sur Saint-Junien.

D'ici la fin de l'année, ouvrez grand les oreilles : « votre » Kaolin FM émettra spécifiquement pour vous !

Révision du Plan Local d'Urbanisme :

La révision du PLU suit son cours, et entrera prochainement dans une nouvelle phase. Ainsi, le diagnostic réalisé par le bureau d'études « Géoscope » est terminé, et a été validé par les partenaires publics associés.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable touche donc à sa fin. Il a été présenté en mars dernier au Conseil Municipal.

La prochaine étape consiste en un travail sur le zonage et le règlement, et devrait déboucher sur une enquête publique à la rentrée prochaine. Rappelons que révision du PLU et PADD ont pour objet de déterminer les grandes lignes des orientations futures de la commune en matière de délimitation de zones propices à son développement (activités, habitat, agriculture, etc).

Etude Energétique des bâtiments communaux

Mise en place dans le cadre de l'Agenda 21 communal avec le soutien de la Région Limousin et de l'ADEME, l'étude énergétique concernant certains bâtiments communaux est à présent terminée.

Cette étude cible les économies à accomplir en matière de consommation d'énergie (notamment sur le poste « chauffage »). Elle a porté sur les écoles, le gymnase/Maison des Associations, et la Maison du Temps Libre.

L'objectif, à terme, est de lancer un plan de rénovation de certains bâtiments dans le respect de la norme BBC, s'inscrivant dans l'appel à projet lancé par la Région et basé sur les critères du Grenelle Environnement, retranscrits dans un cahier des charges élaboré par l'ADEME.

Premier bâtiment à bénéficier de ces travaux dès l'horizon 2014, l'école maternelle. Une consultation de maîtrise d'œuvre sera engagée dès cette année.

Travaux en cours

Les principaux travaux en cours concernent la rénovation du Château d'eau.

Pour sa part, le chantier de réfection de l'assainissement de Juillac et du Breuil de Gorre, ainsi que de mise en place de l'interconnexion de l'adduction d'eau avec Saillat, débute dans les prochaines semaines.

Service Animation : ça bouge !

Philippe Levanier, animateur socio-culturel communal vient de s'installer dans ses nouveaux locaux, au Centre Raymond Leclerc-Pôle de la Gare. Nous y reviendrons.

Par ailleurs, le service vient de recruter un emploi d'avenir en la personne de David Berkati.

Brèves

De nouvelles têtes

Bienvenue à :

- ID Electronique, M. Sinaeve. 3 route du Pont de Gorre. Tél : 06 71 60 76 40.

Etude de systèmes électroniques, éclairages LED, domotique, etc, pour professionnels et particuliers ;

- « Le Campagnard », M. & Mme Bretman. 3 gd rue de Babaudus. Tél : 05 55 49 08 75. Les chambres d'hôtes s'enrichissent d'une table d'hôte (restauration).

Vers l'ouverture d'un magasin

« Producteurs de Pays » ?

Le Pays d'Ouest a mené une étude sur l'opportunité de l'ouverture d'un magasin de Producteurs de Pays à Rochechouart. Soutien des producteurs locaux, valorisation des circuits courts et donc développement durable sont les caractéristiques de ce type d'établissements. Cette étude a démontré la viabilité d'un tel projet. Reste donc à déterminer modalités et échéances pour une mise en œuvre effective.

« Boutiques Artisanales »

La municipalité reconduit en 2013 le principe d'un ensemble de lieux d'expositions et d'animations (démonstrations, ateliers, etc) permettant aux touristes d'accomplir un véritable « parcours découverte » en ville. Cette année, ce sont les artisans d'art qui seront à l'honneur.

Tour du Limousin : Rochechouart ville étape !

Les 20 et 21 août prochains, Rochechouart sera ville-étape de la 46ème édition du Tour du Limousin cycliste. La cité de la Météorite accueillera l'arrivée de la première étape (Limoges-Rochechouart), mais aussi le départ de la deuxième étape (Rochechouart-Ambazac).

Journées de l'Epagneul français

Notre commune accueillera cet été une manifestation dédiée à cette race de chiens. Diverses séances et animations sont prévues dans ce cadre. Plus de détails dans le prochain « Cité ».



The Channel

Dear european friends and fellow citizens... Here is a summary in english of the municipal information letter.

Are you facing any questions or problems ? please do not hesitate in contacting us or visiting us at townhall.

- Thur. June 6th, 6 PM at Maison du Temps Libre : public meeting with nursery school and primary school parents, and the municipal team.

On this occasion, the mayor and his council will give information to parents, and answer their questions about the reform of the school timetables, which will take place next September.

Municipal budget : based on caution

The municipal team voted 2012 results and 2013 budget.

2012 accounts show a safe situation, with a limited and controlled debt level.

Nevertheless, when looking towards this year and the following ones, the situation requires to be cautious because of the « scissor effect » : on one hand, national subsidies are steady and will begin decreasing in 2014, and financial resources are beginning to fall ; meanwhile, on the other end, expenses rise due to prices and inflation.

In such a trend it is necessary to be cautious, and the investment program will be slowed down. It will not be stopped, though, and works such as the renovation of the water castle or water interconnexion with Saillat, and sewer system extension towards Juillac are in progress.

However, the municipal team has chosen to freeze the fees for public services, as well as the local tax rates. The aim is to help citizens in facing the current crisis.

Agenda 21

Rochechouart has been officially certified as « local Agenda 21 France ». This label is granted for three years. It acknowledges the city's program of participative actions dedicated to sustainable development. It also encourages the community to keep working and developing new projects in that aim.

- Schedule for 2012 summer events, to be published in the middle of May.

CLÉS

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.

Directeur de publication : Jean Marie Rougier.

Rédaction - Conception : L'Emoi Des Mots.

Création - Conception - Photos : LMID édition.

Impression : RPE - BV-CdC-1864681

